



**HAL**  
open science

## Normativité, éthique et innovation sanitaire des éleveurs ovins bio

Christian C. Nicourt, Jacques J. Cabaret

### ► To cite this version:

Christian C. Nicourt, Jacques J. Cabaret. Normativité, éthique et innovation sanitaire des éleveurs ovins bio. Journées d'étude Inra Sad – Cirad ES: Le travail en agriculture dans les sciences pour l'action, Mar 2010, Parent (Puy-de-Dôme), France. hal-02751914

**HAL Id: hal-02751914**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02751914v1>**

Submitted on 3 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Normativité, éthique et innovation sanitaire des éleveurs ovins bio

Nicourt Christian (INRA-SAE2-RiTME), Jacques Cabaret (INRA-IASP)  
[nicourt@ivry.inra.fr](mailto:nicourt@ivry.inra.fr) ; [cabaret@tours.inra.fr](mailto:cabaret@tours.inra.fr)

### Résumé

*L'article se propose de caractériser la normativité des éleveurs d'ovins allaitants bio qui, confrontés à des problèmes sanitaires conséquents, se doivent de construire et mettre en oeuvre des stratégies sanitaires probantes. Selon l'histoire des éleveurs, cette normativité emprunte deux voies. Certains la construisent en s'appuyant sur l'expérience de leurs collègues conventionnels (non bio) et en maintenant avec eux des entraides nourries. Ils utilisent peu les vétérinaires, mais multiplient les échanges avec des techniciens sanitaires, pour tester des traitements alternatifs. D'autres éprouvent les limites d'une re-naturalisation des conduites sanitaires, en opérant une rupture avec les conventionnels et une distanciation avec leurs pairs, qui les inscrit dans une perspective ascétique. Ces distinctions renvoient au clivage des postures éthiques qui les orientent ces éleveurs dans leur travail.*

**Mots-clés :** agriculture biologique, travail, éthique, élevage, santé animale.

### Introduction

En accord avec Bertrand Hervieu (2000), nous considérons que « l'agriculture biologique est un véritable laboratoire pour l'agriculture de demain ». Et qu'en effet, c'est « un mode de production innovant » comme l'affiche l'INRA (2008). Notre première hypothèse est qu'il faut chercher ce laboratoire et cette innovation dans les manières de travailler des éleveurs *bio*<sup>1</sup> et notamment dans leur normativité. Cette obligation de créer ses propres normes et de les adapter pour répondre à l'évolution de sa situation (Canguilhem, 1966) caractérise en effet ces éleveurs. Notre seconde hypothèse est qu'il faut en rechercher l'origine dans leur histoire. Une histoire qui les a conduit à inventer leurs manières de travailler avec pour ressource principale initiale un objectif d'autonomie. Nous nous proposons de caractériser cette normativité chez les éleveurs d'ovins allaitants qui, confrontés à des problèmes sanitaires conséquents, se doivent de construire et mettre en oeuvre des stratégies sanitaires probantes.

Notre propos s'appuie sur des entretiens individuels - enregistrés et retranscrits - avec des éleveurs et éleveuses d'ovins allaitants, dans sept exploitations en conduite biologique (codés EB10 à EB16), dans le nord du Massif Central. Ceux-ci, âgés de 30 à 58 ans, sont en majorité issus du milieu agricole, mais une grande partie d'entre eux a fait le détour par d'autres professions, leur formation initiale étant cependant majoritairement agricole. Pour la plupart seuls, ils travaillent aussi en couple ou avec un salarié, pour soigner de 200 à 750 brebis (certains élèvent aussi des vaches allaitantes ou des porcs) sur des surfaces qui varient de 65 à 150 hectares. Soulignons toutefois la spécificité de cette population qui concerne des élevages plutôt spécialisés, avec des tailles de troupeaux assez importantes, alors que la *bio* prône la diversification. Ces éleveurs sont issus d'une population plus large, intégrée dans un suivi zootechnique et économique assuré depuis plusieurs années par l'INRA. Les entretiens ont été conclus par une réunion de tous les éleveurs enquêtés, pour soumettre notre analyse provisoire à la discussion. Ces résultats ont été ensuite discutés par les deux bergers du domaine expérimental de l'INRA de Theix, qui soignent en conduite *conventionnelle* (non *bio*) et *bio*. Chaque entretien, d'une durée variant de 2 à 3 heures, a été enregistré et retranscrit. Il visait à faire exprimer par l'éleveur son histoire personnelle et professionnelle, puis les épreuves qui ont marqué cette histoire pour alimenter son expérience. Ensuite ont été questionnés ses échanges techniques, ses manières de travailler et plus particulièrement de soigner, enfin ses conceptions du travail d'éleveur *bio* et ce qui les différencie de celles de ses collègues *conventionnels*. Le déroulement de

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'ils se désignent généralement entre eux et nous adopterons cette manière de définir l'élevage ou les éleveurs en Agriculture Biologique.

67

chaque entretien a été précédé d'une visite de l'exploitation. Celle-ci permettait autant d'ancrer le questionnement que de recueillir des fèces, afin de pratiquer une analyse coprologique pour apprécier le niveau de parasitisme interne des animaux par un examen de laboratoire. Cet examen, dont les résultats sont produits et annoncés au cours même de l'entretien, suscite un questionnement plus précis des stratégies sanitaires qui visent au contrôle du parasitisme (Cabaret et al, 2009). Un tel questionnement permet, en prenant pour repère les soins parasitaires, d'explicitier les manières de travailler, les conceptions des soins et plus largement du métier, pour mettre en évidence ce qui rassemble et distingue les éleveurs. Il postule qu'ils « ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font » ;

cette approche compréhensive du travail (Hughes, 1996) invite aussi à considérer que ce qui est énoncé comme de bonnes manières de travailler n'est pas un référentiel partagé. Celui-ci renvoie à des distinctions organisationnelles, sociales et éthiques, qui rendent compte des conceptions, de l'histoire et de l'expérience du travail d'éleveurs exerçant dans des sociétés structurées par une économie agricole singulière.

Nous montrerons d'abord comment l'engagement dans la *bio* impose aux éleveurs de faire preuve de normativité. Nous analyserons ensuite comment cette normativité peut emprunter différentes voies. Dès lors, nous relierons ces divergences aux éthiques du travail et de la nature qui meuvent ces éleveurs dans leur quête d'innovation.

## **Comment se construisent les manières de travailler des éleveurs ?**

Les manières de travailler des éleveurs *bio* sont le produit d'une rencontre entre l'histoire de la *bio* et leurs parcours professionnels. C'est aussi celui de l'histoire d'un engagement dans un métier dont les repères techniques sont lacunaires, et d'autant plus problématiques lorsqu'ils concernent le domaine sanitaire.

Des parcours d'éleveurs ancrés dans l'histoire de la *bio*

Les manières de travailler des éleveurs *bio* sont inscrites dans une histoire de la *bio* qui a débuté hors de l'agriculture. En France, c'est sous l'influence de la Soil Association anglaise que la *bio* apparaît en 1952, à l'initiative de l'AFRAN, cette *Association Française pour la Recherche d'une Alimentation Normale* qui réunit des médecins et des consommateurs. C'est en créant le GABO (*Groupement des Agriculteurs Biologiques de l'Ouest*), à la fin des années cinquante, qu'ils impliquent quelques agriculteurs, parmi une cinquantaine de membres composés essentiellement d'enseignants, de médecins et d'agronomes.

Ce n'est qu'avec la société Lemaire-Boucher qu'émerge publiquement, en 1962, une pratique agricole qualifiée de biologique en France. Cette *bio* met en avant une primauté du sol et une re-naturalisation, conçue comme un recours raisonné à l'usage d'artifices dans les pratiques avec le vivant animal et végétal. Face à la spécialisation, qui passe par l'utilisation massive d'intrants chimiques et de conseils techniques, elle propose une polyculture-élevage renouvelée. C'est pourquoi ses pratiquants sont surtout de petits agriculteurs qui résistent à l'exode rural et refusent l'intégration dans un modèle d'agriculture industrialisée qui les dépossède de toute autonomie (Cadiou et al, 1978). Lemaire-Boucher leur offre l'opportunité de ne pas subir les pressions de la *modernisation* agricole (spécialisation, recours au crédit, mécanisation accélérée, dépendance du conseil technique...), tout en s'appuyant sur leur expérience antérieure. Mais les agriculteurs doivent acheter du lithothamne (une algue considérée comme engrais naturel) pour que soient valorisées sous son label les céréales produites. Cependant, il leur est proposé un conseil technique - plus ou moins pertinent - qui n'est plus dispensé ailleurs qu'aux agriculteurs spécialisés.

En 1964, en opposition à l'orientation commerciale de Lemaire-Boucher, des membres du GABO fondent, sous le régime de l'association, Nature et Progrès. Celle-ci réunit alors surtout des consommateurs qui offrent un débouché à quelques agriculteurs, pratiquant le plus souvent la méthode Lemaire-Boucher. C'est surtout une nouvelle population d'agriculteurs que va susciter et réunir Nature et Progrès. Ceux-ci s'inscrivent dans un registre contestataire : ils sont « non conformistes » et pensent que « la vérité est à rechercher hors des sentiers battus », comme l'exprime l'un d'eux dans la revue en 1968. Ces agriculteurs mettent l'accent sur leur autonomie, conçue comme un mode de production qui, en s'affranchissant du recours de l'amont et de l'aval, s'approche au plus près de leur expérience. S'il s'agit de prendre la nature pour principal facteur de production (Fontaine, 2002), il s'agit aussi d'instaurer des relations originales avec l'aval et notamment les consommateurs.

Cette histoire de la *bio* souligne l'importance des parcours professionnels des éleveurs sur l'orientation de leurs manières de travailler. Certains ont poursuivi l'exploitation familiale où ont effectué un détour professionnel préalable avant de la reprendre, tandis que d'autres ont fait le choix

68  
du métier d'agriculteurs sans s'inscrire dans une continuité familiale ni avoir été formés pour le métier : ce sont des néoruraux. Si les premiers ont effectué une « conversion » à la *bio*, les seconds l'on découverte. Du point de vue du sens qu'ils donnent à leurs manières de travailler, prédomine la continuité ou la rupture avec l'agriculture *conventionnelle*. Ce clivage renvoie aux orientations des deux organisations initiales. Avec la disparition de Lemaire-Boucher<sup>2</sup>, il met aussi en évidence, sur la durée, la permanence de conceptions de la *bio* qui se traduisent en manières de l'exercer. Il renvoie d'un côté aux parcours des néoruraux ou de ceux qui, d'origine agricole, ont réalisé des détours professionnels, de l'autre, à ceux qui ont assuré la continuité d'exploitations agricoles économiquement vulnérables.

Construire des manières de travailler en l'absence de techniques éprouvées

Tous les éleveurs se sont engagés dans l'agriculture biologique sans connaissances ni soutien technique spécifiques. Avec une formation agricole carencée et en l'absence de guidage de leur cahier des charges, la rareté des techniques sanitaires *bio* validées a constitué leur problème majeur. La qualité de l'encadrement technique de Lemaire-Boucher et Nature et Progrès était lacunaire et inégalement développé selon les territoires. La reconnaissance publique de la *bio* en 1980, qui efface les distinctions entre ses promoteurs, signe le désengagement de leur appui technique. Alors, pour des éleveurs qui n'avaient pas eu de formation initiale ou continue en élevage ovin, les exigences singulières de l'élevage *bio* n'ont fait qu'accroître les difficultés. Le rapport Sadier (2003) confirme cette carence de formation à la *bio* aujourd'hui encore. On pourrait penser alors que le cahier des charges *bio* contemporain (CC-REPAB-F., 2008) serait un guide pour les éleveurs. Mais ce sont surtout des prescriptions de limites qu'il formule plutôt que des repères pour le travail. La traçabilité des interventions sanitaires est ce qu'il fournit de plus précis. Mais c'est parce que sont définis ainsi autant d'indicateurs sur lesquels se fonderont les certificateurs pour apprécier l'activité de l'éleveur et à partir desquels l'aval imputera éventuellement sa responsabilité. Lors des soins, « *il y a lieu de noter clairement le type de produit (...) ainsi que les détails du diagnostic, de la posologie, du mode d'administration, la durée du traitement ainsi que le délai d'attente légal. Ces informations doivent être communiquées - à travers le registre d'élevage - à l'autorité ou à l'organisme de contrôle* ». Ainsi, les éleveurs *bio* sont soumis à un cahier des charges qui n'offre pas de repères appropriables pour constituer des ressources face aux épreuves de leur travail. Mais c'est aussi pourquoi, il contraint moins qu'il n'oblige à faire preuve d'initiatives.

Sur le plan sanitaire, l'efficacité des traitements disponibles en *bio* est souvent incertaine (Overall et Dunham, 2008). Le cahier des charges souligne cette incertitude : « *les produits phytothérapeutiques (...) homéopathiques (...) les oligo-éléments (...) doivent être utilisés de préférence aux médicaments vétérinaires allopathiques (...) à condition qu'ils aient un effet thérapeutique réel (...) si les produits précités se révèlent ou risquent de se révéler inefficaces pour combattre la maladie (...) et si des soins sont indispensables pour épargner des souffrances ou des détresses à l'animal, il est possible de recourir à des médicaments vétérinaires allopathiques (...) Le nombre de traitements antiparasitaires avec des produits allopathiques de synthèse sera revu dès que des moyens alternatifs efficaces existeront* ». On conçoit dès lors que les conduites sanitaires des éleveurs demeurent d'abord le fruit de leurs expériences.

Des manières de travailler qui reposent sur la normativité des éleveurs

Paradoxalement, les éleveurs *bio* entretiennent peu d'échanges techniques entre eux. C'est qu'ils s'appuient sur une conception de la *bio*, fondée sur la recherche de manières de travailler autonomes et prenant en compte la singularité des situations d'élevage, qui a limité leurs relations.

Le contexte social et technique dans lequel s'inscrit chaque éleveur pèse. L'indifférence voire l'hostilité des institutions ont conduit les précurseurs à devoir tout construire. Ils ont eu pour cela d'autant plus tendance à ne compter que sur eux-mêmes. Certes, certains ont pu adosser quelque peu leurs premières expériences à celles de collègues, de techniciens ou de vétérinaires. Mais tous, sans normes collectives sur lesquelles s'appuyer, ont dû puiser dans les singularités de leurs exploitations, de leurs troupeaux et de leurs compétences pour construire leurs propres normes. L'objectif d'autonomie de la *bio*, renforce ici la conception de la singularité de l'élevage pour mettre en avant une méthode qui repose plus sur l'expérience de l'éleveur que sur des échanges avec ses pairs. Alors, les épreuves surmontées ont organisé progressivement leur expérience. En une dynamique d'essais et d'erreurs face aux épreuves, ils ont construit cette expérience sur la durée.

<sup>2</sup> Après la reconnaissance officielle de la *bio* en France, en 1980, LB étant une société commerciale, son cahier des charges ne peut être reconnu comme *bio*, parce qu'il est la propriété d'une société commerciale (le SVB Lemaire) et non d'une association.

## 69

Une telle conception expérientielle des manières de faire est omniprésente dans le travail avec la nature et le vivant.

« *J'ai expérimenté pas mal ; comme je marche aujourd'hui, à 90 % c'est parce que j'ai tâtonné. Je tâtonne, ça marche, ça marche pas. C'est un peu ça que j'ai retenu des huit ans ; ce que j'ai expérimenté moi-même, c'est le plus qui m'a servi* ». (EB 11)

De manière exemplaire, l'éleveur *bio* a l'intelligence rusée des grecs anciens : c'est cet « *homme à la mêtis (...) tout à la fois plus concentré dans un présent dont rien ne lui échappe, plus tendu vers un avenir dont il a par avance machiné divers aspects, plus riche de l'expérience accumulée dans le passé* » (Détienne et Vernant, 1974). Sa normativité s'adosse à une histoire. Aussi bien celle de la *bio*, que celle de son parcours professionnel ou celle de la construction sanitaire de son troupeau. Cette histoire éclaire les clivages de leur insertion territoriale comme les relations qu'ils entretiennent avec leurs pairs. Elle a progressivement orienté leurs stratégies pour se traduire en autant de

manières de faire. La normativité des éleveurs s'inscrit ainsi dans des sentiers de dépendance (Dobry, 2000) d'où se dégagent plusieurs voies.

## **Une normativité qui se traduit en des manières de soigner distinctes**

Pour les éleveurs d'ovins *bio*, l'épreuve quotidienne du travail est celle de la fragilité sanitaire de ces animaux. Face à cela, ils cherchent à construire une normalité sanitaire, c'est-à-dire ce qu'ils considèrent l'existence d'un équilibre sanitaire dans leurs situations d'élevage, dont les écarts impliquent leur intervention : il s'agit de « *déterminer exactement le contenu des normes dans lesquelles la vie à réussi à se stabiliser, sans préjuger de la possibilité ou de l'impossibilité d'une correction éventuelle de ces normes* » (Canguilhem, *op. cit.*). Dès lors, selon leur expérience professionnelle, ils élaborent des stratégies sanitaires qui les distinguent.

Des éleveurs *autonomes* isolés en quête d'équilibres

Pour les éleveurs qui ont une conception de la *bio* comme rupture avec l'élevage *conventionnel*, il s'agit de construire à partir de la singularité de l'élevage, un équilibre fondé sur une limitation extrême des interventions thérapeutiques.

« *Le mouton est fragile, il y a plein de maladies, il y a plein de trucs... Faut pas que ça dépasse un seuil critique... Plus la bête se défend, plus elle est solide et moins elle est atteinte, moins elle est attaquée. C'est pour ça que l'équilibre est dur à trouver parce que c'est l'alimentation, surtout son état corporel, qui fait qu'elle va pouvoir faire face ou pas. Si on lui tire sur la couenne, qu'on la nourrit pas ou mal en qualité, elle va ramasser tout ce qui traîne* ». (EB 15)

Au prix d'un renouvellement d'épreuves long et coûteux, acquis auprès d'animaux fragiles, l'éleveur organise sa conduite sanitaire, en prenant en compte les risques identifiés sur son exploitation et les interventions validées sur son cheptel, tout en opérant une sélection des animaux les plus résistants. Cette sélection est conçue comme une alternative aux traitements. La normativité de tels éleveurs, que les autres *bio* qualifient d'*autonomes*, ne s'appuie pas sur des échanges entre pairs. Ceux-ci sont des relations exceptionnelles d'entraide ou de conseil avec d'autres *autonomes*. De même, ils limitent leurs échanges avec les prescripteurs (techniciens, vétérinaires...) et les conçoivent de manière critique comme des informations, susceptibles de nourrir leurs questionnements.

Le modèle de ces éleveurs, qui exprime le sens de leur manière de travailler, est la recherche d'un équilibre sanitaire, qui passe par la restauration des défenses sanitaires de l'animal. Cette quête de rusticité du troupeau et des individus qui le composent s'appuie surtout sur leur mise à disposition d'une alimentation adaptée et les compétences animalières de l'éleveur. Celles-ci s'expriment en un compagnonnage (Salmona, 1994), qui conçoit l'homme et l'animal dans une même communauté d'activité, dans laquelle s'instaure une communication dont la normalité sanitaire est un objet. Dès lors, l'équilibre recherché s'adosse à des indicateurs de cette normalité, pour établir une relation cultures-troupeau-animal-éleveur singulière. Ceux-ci s'incarnent notamment en des références visuelles, qui sont autant de repères de diagnostics, dont l'usage banalisé masque l'accumulation de l'expérience de l'éleveur : état, allure et attitude de l'animal... Cette normalité sanitaire s'exprime sous la forme d'un modèle que les éleveurs désignent par l'expression de *troupeau de croisière* : un troupeau qui se régulerait sanitairelement seul.

Au même titre que les chef-d'oeuvres exposés dans les concours professionnels des métiers de l'artisanat ou que les animaux présentés dans les concours agricoles (Mayaud, 1991), un tel troupeau

70

est une oeuvre. C'est la traduction de l'expérience de l'éleveur et particulièrement d'une sélection longue, reposant sur des critères sanitaires qui prennent en compte la globalité de sa situation d'élevage. C'est aussi celle d'une conception préventive des soins, qui vise à restaurer la naturalité de l'animal : une vie proche de celle qu'elle est dans la nature.

Des éleveurs *créatifs* ancrés dans leurs territoires

D'autres éleveurs *bio* nourrissent de nombreux échanges avec des éleveurs de leurs territoires de proximité, donc d'abord avec des éleveurs *conventionnels*. Ces échanges sont essentiellement des entraides de travail au quotidien qui ne singularisent pas les *bio* ; leur distinction est celle des épreuves sanitaires auxquelles ils doivent faire face. Tandis que leurs collègues *conventionnels* se « reposent » sur des traitements crédibles, ils acquièrent leur expérience sanitaire en quête de conseils et en expérimentant. C'est surtout auprès des groupements de producteurs, des laboratoires pharmaceutiques ou des vétérinaires que ces éleveurs prennent conseil. Ils pallient les déficiences des traitements *bio* en renouvelant l'expérimentation de remèdes. Dès lors, les limites de leurs compétences sanitaires peuvent être transformées et valorisées. Pour leurs pairs de proximité, qui sont des éleveurs *conventionnels*, ils deviennent ceux qui expérimentent de nouveaux traitements,

pour leurs pairs *bio*. C'est alors une autre figure du travail d'excellence qui se dessine : celle d'éleveurs se mettant au service de leur métier, en faisant de la recherche « expérimentale » de traitements sanitaires *bio*. Ces éleveurs, qualifiés de *créatifs* par d'autres, ne conçoivent pas le travail de soin *bio* comme une rupture avec celui des *conventionnels*.

*On partage aussi nos expériences avec des éleveurs qui sont pas en bio. On a des très bons éleveurs conventionnels qu'on connaît, avec qui on est capable de discuter et de tomber d'accord sur les mêmes principes... On a les mêmes résultats à peu près et les mêmes techniques, à quelque chose près. Si on discute un tout petit peu, on a compris tout de suite qu'ils travaillaient un peu comme nous (EB 12).*

Les *créatifs* traitent différemment, mais selon des conceptions similaires à celles des *conventionnels* : ils conçoivent les traitements comme des outils privilégiés de résolution des questions sanitaires, tout en utilisant des produits *bio*. Cette conception nourrit leurs échanges techniques avec les *conventionnels* sur les symptômes des pathologies et sur l'efficacité des produits de traitement. Si l'efficacité des produits *bio* est aléatoire, *bios* et *conventionnels* sont soumis à une vulnérabilité sanitaire comparable qui se traduit en pertes significatives d'animaux. Ainsi, les entraides entre *bios* et *conventionnels* s'inscrivent dans des territoires, où les éleveurs ont une culture technique et des expériences du travail communes, adossées à de multiples solidarités, telles que le partage de matériel en CUMA, mêlant échanges techniques et sociabilité. Les manières de travailler de ces *bio* sont reliées à leur implication dans de telles communautés de pratiques (Wenger, 1998), dans lesquelles ils ne se distinguent qu'à la marge d'une manière d'élever, expression de l'identité d'un territoire partagé.

Pour ces éleveurs, l'expérimentation est devenue sur la durée une tactique : une méthode de gestion des problèmes quotidiens (de Certeau, 1990). Elle est l'occasion de multiplier des relations avec des vétérinaires et des commerciaux de firmes phyto-pharmaceutiques *bio*. Renouvelée jusqu'à se banaliser, elle est devenue une pratique distinctive de ces éleveurs *bio* pour leurs collègues *conventionnels*. Une telle expérimentation de traitements alternatifs renverse l'accusation de *bricoleurs*, dont sont souvent affublés les *bio*. Elle vise à faire reconnaître la *bio* comme agriculture inscrite dans un univers scientifique. Elle s'apparente en cela à de la recherche au service du « monde *bio* », un altruisme qui structure identitairement le travail de l'éleveur.

Selon leur histoire, les manières de soigner de ces éleveurs empruntent deux voies principales. Certains les construisent en puisant dans la filière, traitant les problèmes sanitaires sans envisager de déliement avec leurs collègues *conventionnels*. Ils maintiennent avec eux des entraides territoriales nourries et multiplient les échanges avec des techniciens de Chambres d'Agriculture ou des démarcheurs de laboratoires, pour tester des traitements alternatifs. D'autres éprouvent les limites d'une re-naturalisation des conduites sanitaires, en opérant une rupture avec les *conventionnels* et une distanciation avec leurs pairs, qui les inscrit dans une perspective ascétique.

Les *autonomes* cherchent à construire une nouvelle régulation d'animaux, « re-naturalisés » sous la forme d'un *troupeau de croisière*. Mais ils ne s'appuient pas sur leurs pairs *bio* avec qui ils ont des liens limités pour construire leurs compétences techniques. Leur expérience est d'abord le fruit de leurs épreuves et de leur expérience individuelle, mais il faut souligner leur recours fréquent aux écrits d'enregistrement, aux ouvrages et revues techniques. D'un autre côté, les *créatifs* cherchent à maîtriser la situation sanitaire d'animaux dénaturés avec des traitements *bio*. Pour cela, ils

71

échangent fréquemment aussi bien avec leurs pairs locaux qui soignent en *conventionnel*, qu'avec des vétérinaires ou des techniciens des laboratoires *bio*. Selon leur histoire et notamment le contexte de leur passage à la *bio* et les objectifs qui les motivaient, tous ces éleveurs se sont engagés dans des voies qui les ont contraints sur la durée. Ainsi, ceux qui sont qualifiés d'historiques, ont-ils plutôt cherché à construire un système de production autonome, fortement ancré dans leurs situations, parce que pour eux, la *bio* reposait sur une conception de l'agriculture en rupture avec le modèle de modernisation agricole, initié par une « longue course à la productivité entamée dès la fin de la deuxième guerre mondiale » (Poly, 1978). Tandis que d'autres ont vu dans la *bio* un recours à leur vulnérabilité économique et un moyen de se distinguer à partir de leur condition d'agriculteurs non spécialisés. Deux catégories d'éleveurs se dégagent ainsi et renvoient à celles qui, quelques décennies plus tôt, divisaient les tenants de Lemaire-Boucher de ceux de Nature et Progrès.

## **Une normativité qui renvoie à des postures éthiques du travail d'élevage**

*La plupart de ceux que je connaît, qui sont en signes de qualité, ça reste des éleveurs compétents... Mais le bio, c'est encore autre chose... Il n'y a pas que la démarche professionnelle, il y a aussi la démarche intérieure, la démarche individuelle de l'éleveur*

(EB 15).

L'anthropologie philosophique porte un regard moral et éthique sur les croyances qui nourrissent la démarche des hommes dans leurs entreprises. Elle permet d'éclairer la quête de l'éleveur qui s'inscrit dans le registre moral, lorsqu'il se donne des devoirs envers les partenaires de son métier : les pairs, les animaux et les clients notamment. C'est plus particulièrement le cas des éleveurs *bio*, dont les manières de travailler cherchent à traduire une éthique, en adhérant aux principes de l'IFOAM (2005), qui assignent à la *bio* des objectifs *sanitaires, écologiques, équitables* et *responsables*. Les éleveurs auprès desquels nous avons enquêté s'inscrivent peu ou prou dans cette perspective. Mais la dimension éthique, qui émane de leurs propos et de leurs pratiques sanitaires, relève essentiellement d'éthiques du travail et de la nature.

L'éthique du travail des *bio* : une déontologie originale

L'histoire de la *bio* en France modèle l'éthique du travail des agriculteurs qui l'ont adoptée. Leurs manières de travailler expriment les valeurs portées par les médecins, agronomes, enseignants et agriculteurs de l'AFRAN puis du GABO des années soixante. Dès lors leur déontologie, en tant qu'expression des manières de bien faire son travail, présente des caractères originaux en termes de normes de référence, de relations aux partenaires et d'identité publique du travail.

Comme toute déontologie, celle des *bios* passe d'abord par le respect de normes du métier. Pour eux, la norme partagée est celle des limites imposées par le cahier des charges *bio*. Mais au travers de celui-ci s'affrontent des conceptions qui renvoient autant à des valeurs, qu'à des enjeux économiques. Ces enjeux sont portés aujourd'hui majoritairement par l'encadrement technique de la *bio* et s'expriment en rivalités sur le terrain entre les Chambres d'Agriculture et les Groupements d'Agriculture Biologique. L'enjeu étant un développement de la *bio* dans la perspective d'une *intensification écologique* qui risquerait de lui faire perdre les valeurs qui la fondent historiquement. Ce développement apparaît à certains éleveurs comme un reniement d'une norme construite par des pairs, expression de leur autonomie et de leur inventivité, et plus encore de leur capacité à avoir démontré qu'une production agricole alternative était possible. Au niveau des éleveurs, ce débat est repris essentiellement par les *autonomes*.

Envers leurs partenaires de travail, les *bio* établissent des relations originales. Comme le montre Linhart (2009), l'efficacité du travail repose sur sa dimension altruiste. C'est parce que chacun va au-delà

de ce qui lui est prescrit et tient compte des autres, en étant en quelque sorte prévenant envers ses collègues, que fonctionnent les collectifs. Bien faire son travail est un don à ses partenaires comme à ses destinataires. Chez les éleveurs *bio*, qui fonctionnent rarement en collectif de travail, cet altruisme se manifeste au travers de la normativité de chacun, qui se veut une contribution au travail des pairs. Une telle posture s'observe aussi bien à l'occasion des conseils prodigués par des *autonomes*, voire du parrainage que peuvent assumer certains anciens<sup>3</sup>, qu'au travers des expérimentations qu'effectuent les *créatifs*.

<sup>3</sup> Un éleveur de notre échantillon a été parrainé sur la partie porcine *bio* de son élevage.

72

*Là, j'essaie un nouveau protocole pour essayer d'évoluer vers plus de bio, essayer de voir si on peut arriver à maîtriser les choses sans trop avoir recours aux produits... Et après si ça peut servir aux autres, c'est bien ! (EB17).*

L'altruisme s'incarne aussi dans la volonté de faire du produit du travail une oeuvre : que le beau travail reconnu par les pairs le soit aussi par ceux qui ne le connaissent pas de l'intérieur, mais qui peuvent jauger les qualités et l'esthétique du produit. Cet altruisme s'exerce particulièrement envers deux populations qu'affectent les produits du travail des éleveurs. La re-naturalisation du milieu agricole est un don envers les riverains de leurs exploitations, tandis que leurs manières d'élever les animaux et de préserver la nature, comme la dimension sanitaire et le goût retrouvé de leurs produits sont destinés aux consommateurs. Cette relation des *bio* aux consommateurs de leurs produits est double. C'est d'abord une relation au produit alimentaire et à ce que doivent être ses qualités. C'est une re-naturalité du produit qui est recherchée : absence de résidus chimiques, goût rustique, races ancrées dans des territoires et élevage en plein air des animaux... C'est aussi la contribution à la construction d'un monde de *bio* qui se distingue, au-delà de ses modes de consommation, comme celui d'un partage de valeurs. Un monde qui renvoie aux origines de la *bio* et cherche à créer une relation originale entre producteurs et consommateurs.

L'altruisme des *bio* s'exprime aussi en une ascèse. Cette discipline envers soi pour atteindre un objectif moral transparaît dans leurs modes de vie : alimentation, vêtement, habitat... Dans la perspective d'Illich (1973), elle vise à souligner les excès de la consommation. Elle se manifeste aussi dans leur travail. En poursuivant une manière idéale d'élever des animaux, sans références techniques stabilisées, les *bio* acceptent d'endurer l'épreuve renouvelée d'échecs pour inventer des

manières de travailler qui correspondent à leur éthique.

*Il passe énormément de temps dans son travail. Il fait que ça, que ça. Il part jamais, il prend pas de week-end, très peu de vie privée. C'est son choix à lui, mais c'est vrai que ça se voit sur le terrain... On peut lui demander un conseil, un truc, y a pas de problèmes. Bon, il parle pas toujours vraiment facilement (EB15).*

Leur normativité fait de leurs résultats le fruit de leur seul mérite. A l'image des sportifs de *haut niveau*, ces éleveurs se « font » eux-mêmes (Ehrenberg, 1991). Cette posture ascétique est accentuée par la quête souvent solitaire des *autonomes*. Peut-être aussi que, en suivant Durkheim (1893), l'altruisme de ces *bio* est une contrepartie de leur autonomie et de leur solitude. En donnant un sens moral à leur travail, ils se réinscrivent dans la société.

L'éthique animale des *bio* : une éthique de la nature

C'est surtout dans le rapport à l'animal que les postures éthiques des éleveurs *bio* se distinguent. C'est ainsi que l'éleveur *autonome* élabore un système de production visant à recréer une naturalité et plus particulièrement un équilibre sanitaire, qui s'inscrit dans la perspective d'Howard (1940), pour qui les plantes comme les animaux parviennent à se protéger contre les parasites qui vivent parmi eux. Cet équilibre implique une empathie envers les animaux qui se manifeste en cherchant à leur procurer une vie bonne, c'est-à-dire exempte de souffrances et leur permettant d'exprimer leurs aptitudes, jusqu'à peut-être en éprouver du plaisir. Elle se traduit en une recherche de naturalisation de leurs conditions d'élevage et notamment d'une liberté de mouvement en plein air.

*Il faut pas que les animaux souffrent. Les animaux doivent être heureux et après, moi je le suis aussi... Il faut respecter la génétique des animaux, il faut leur laisser les forces qu'elles ont... C'est un animal qui doit être dehors, même en hiver, parce que les animaux sont pas heureux à l'intérieur. (EB16)*

La responsabilité des éleveurs envers les animaux se manifeste particulièrement au niveau de leurs manières de les soigner. Pour les *autonomes*, cette responsabilité se traduit par la construction d'un *troupeau de croisière*. Pour eux, intervenir est une histoire de long terme qui doit respecter l'animal, ne pas le brusquer et accompagner son évolution. Ils s'appuient, en éliminant progressivement les animaux fragiles, sur les ressources des plus résistants, pour reconstruire leur rusticité ; ils exigent ainsi des animaux une résistance aux maux qui renvoie à leur ascétisme. Les *créatifs*, en multipliant les expérimentations de traitements *bio* en liaison avec des laboratoires phytopharmaceutiques, ne tolèrent pas que leurs animaux souffrent. Ils s'inscrivent dans une conception de la santé qui fait de la maladie le résultat de dérèglements transitoires d'ordre technique, que des actions réparatrices peuvent résoudre. Ils se rapprochent ainsi des éleveurs *conventionnels*, pour qui l'intervention thérapeutique vise à reconstruire une normalité sanitaire, conçue comme absence de pathologie et de souffrance. Face au parasitisme des ovins qui se développe lorsqu'ils sont mis à l'herbe, les *créatifs* ont cependant tendance à restreindre leur accès aux pâturages, se rapprochant là aussi des

73

*conventionnels*. Dans leur relation aux animaux, la normativité sanitaire des éleveurs les distingue. Pour l'un, cette normativité est le propre de l'éleveur tandis que pour l'autre, c'est une co-construction animal-troupeau-éleveur. Ici, c'est la distanciation entre l'animal et l'éleveur qui est aussi posée : leurs relations au sein d'un monde commun. Ainsi, au travers de la question de la normalité sanitaire de l'animal, c'est celle de la distinction entre le normal et le pathologique comme celle de l'agir avec la nature - accompagnement ou re-médiation - que posent ces éleveurs.

Dès lors, les clivages entre les stratégies des éleveurs dépendent surtout d'une conception de la santé que traduisent leurs relations à l'animal et plus largement à la Nature (Verhoog et al, 2003). Entre Nature construite et Nature accompagnée, ils s'inscrivent dans la dichotomie classique de cette relation qui renvoie au débat ouvert par Descartes sur l'animal-machine et Rousseau sur l'animal sensible lors des Lumières (Larrère et Larrère, 2001). Pour les uns, le vécu de la maladie par l'animal, dont il témoigne par des attitudes qui désignent sa souffrance, est un appel à l'éleveur et à son intervention ; pour les autres, l'expérience du vivant inclut la maladie et l'attitude de l'animal est aussi l'expression de sa capacité de réaction autonome qu'il faut encourager ou, en d'autres termes, de sa normativité sanitaire. Mais, le travail peut-il être conçu comme simple accompagnement, sans réinterroger

sa conception même : laisser faire la nature, n'est-ce pas disqualifier le travail ? C'est toute la notion anthropologique du travail qu'interrogent aussi les *bio*.

En reliant une éthique du travail à une éthique animale, les éleveurs *bio* inventent des manières de travailler originales. Mais cette liaison, qui s'opère au travers d'épreuves et d'expériences conçues comme singulières par chacun, différencie leurs manières de faire et met en évidence la distinction de leurs éthiques sous-jacentes. C'est ici le clivage de leurs conceptions de l'autonomie, comme relation au travail aussi bien qu'à l'animal et à la nature, qui réapparaît.



## Conclusion

Comme le remarquaient Barres et al. (1985), l'élevage en conduite *biologique* met en exergue l'expression d'un savoir-faire paysan occulté par les méthodes *conventionnelles*. Chez les éleveurs ovins auprès desquels nous avons enquêté, ce savoir-faire s'exprime sous la forme de manières d'exercer les soins et renvoie aux modèles du travail d'excellence qui orientent leur quête professionnelle. Les *autonomes* cherchent à construire, à partir de leur situation d'élevage, une expérience sanitaire originale plutôt que d'avoir recours à des prescripteurs exogènes. Tandis que les *créatifs* quêtent des conseils pour renouveler leur plaisir d'expérimenter au nom de la vulnérabilité de leur métier. Pour tous ces éleveurs, les manières d'exercer le métier sont la traduction de leur système de valeurs (Kaltoft, 1999). A cette aune de figures de l'excellence et de l'engagement dans le travail, qui orientent le sens et la dynamique du métier, les distinctions entre éleveurs *bio* peuvent contribuer à la dynamique du métier. Cependant, s'ils sont vulnérables sanitaire, les éleveurs *bio* le sont aussi socialement. Souvent marginaux ou isolés, ils sont minoritaires et dominés parmi les agriculteurs de leurs territoires. Ils ont une identité en creux - qui n'a pas été construite par les pairs - mais plutôt par des éleveurs autres : des *conventionnels*. Ce déséquilibre de leur construction identitaire vulnérabilise aussi la dynamique de leur métier. Ils apparaissent comme un collectif mythique dont l'absence d'échanges interroge. Dès lors, comment construire des manières communes de faire sans référentiel débattu au travers d'échanges autant techniques que sociaux et éthiques ?

## Références bibliographiques

- Barres D., Bonny S., Le Pape Y., Rémy J., 1985. *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*. INRA, Grenoble-Grignon-Paris, 79 p.
- Cabaret J., Benoit M., Laignel G., Nicourt C., 2009. Current management of farms and internal parasites by conventional and organic meat sheep French farmers and acceptance of targeted selective treatments. *Veterinary Parasitology*, 164, 21-29.
- Cadiou P., Lefebvre A., Le Pape Y., Mathieu-Gaudrot F., Oriol S., 1978. *L'agriculture biologique en France écologie ou mythologie*. Grenoble, PUG, 180 p.
- Canguilhem G., 1966. *Le normal et le pathologique*. PUF, Paris, Quadrige, 1993, 232 p.
- Certeau M. de, 1990. *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris, Gallimard, 352 p.
- Détienne et Vernant, 1974. *Les ruses de l'intelligence. La mètis des grecs*. Paris, Flammarion, 316 p.
- Dobry M., 2000, Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence, *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5, p. 585-614.
- Durkheim E., 1893. *De la division du travail social*. Paris, PUF, 1991, 428 p.
- Ehrenberg A., 1991. *Le culte de la performance*. Paris, Calmann-Levy, 323 p.